



# Clean Sky & Occitanie

03/02/2020

Direction de l'Economie et de l'Innovation  
Irène MAILLET-LESTRADE – Chargée de mission aéronautique

- **L'Occitanie et l'industrie aéronautique et spatial.**
- **Le protocole d'entente (MoU) entre la Région et Clean Sky.**
- **Les soutiens de la Région aux entreprises du secteur aéronautique.**

# L'Occitanie et l'industrie aéronautique et spatial

- Généralités :
  - Plus de 70 000 km<sup>2</sup> : plus grande que l'Irlande et deux fois plus grande que la Belgique.
  - Plus de 50 000 nouveaux habitants par an – plus fort solde migratoire de France.
  - 4ème région en terme de PIB.
  - Plus fort taux de création de start-up (hors Ile-de-France).
- L'industrie aéronautique en Occitanie :
  - 1 100 entreprises.
  - Principal secteur industriel : 102 000 emplois dont 86 000 dédiés (plus de 30% de l'emploi industriel).
  - Environ 10 Md€ de chiffres d'affaires (hors Airbus ~ 60 Md€).
  - Une industrie en bonne santé : 5% de croissance moyenne ces 3 dernières années.

**Filière stratégique pour la Région**



# Le protocole d'entente entre la Région et Clean Sky.

- La Région et Clean Sky ont signé en février 2015 un protocole d'entente pour :
  - Travailler ensemble à l'identification des priorités communes.
  - Favoriser les synergies entre Clean Sky et la Région.
  - Examiner conjointement les possibles activités complémentaires aux projets Clean Sky.

## **Les soutiens de la Région aux entreprises du secteur aéronautique (1/2)**

- **1 SRDEII voté en février 2017 : La filière aéronautique est clairement identifiée et l'importance de son développement est acté.**
- **2 plans pluriannuels :**
  - Le plan ADER4 dédié à l'industrie aérospatial a été voté début 2018.
  - Le plan « Industrie du futur » prévu pour moderniser toute l'industrie : 33 M€ sur 3 ans lancé cette année.

**ADER 4 : 200 M€ sur 5 ans**

**(équivalent à la somme des 3 plans précédents sur 15 ans).**

## Les soutiens de la Région aux entreprises du secteur aéronautique (2/2)

- Pour les PME, 2 principaux types de soutien de l'Occitanie **avec synergie possible avec Clean Sky** :
  1. Le contrat innovation :
    1. Etude de faisabilité : possibilité d'évaluer la faisabilité d'un projet **avant** de postuler à un AAP Clean Sky.
    2. Projet complémentaire au projet Clean Sky :
      1. possibilité de mener un projet de R&D **parallèlement** au projet Clean Sky (par exemple en innovation individuelle pour étendre le projet à une problématique hors périmètre Clean Sky).
      2. Possibilité de mener un projet R&D **à la suite** du projet Clean Sky pour continuer à faire murer l'innovation.
  3. Plus généralement, les thématiques Clean Sky sont également soutenues dans le cadre des appels à projets régionaux Readynov et du PIA3 Régionalisé (avec l'Etat).

## Les soutiens de la Région aux entreprises du secteur aéronautique (2/2)

- Pour les PME, 2 principaux types de soutien de l'Occitanie **avec synergie possible avec Clean Sky** :
  1. Le contrat innovation
  2. **A la fin** du projet Clean Sky, si l'entreprise trouve son marché :
    1. Les entreprises peuvent avoir besoin de financer leurs investissements productifs : le contrat croissance permet de soutenir ce type d'investissements.
    2. Les entreprises peuvent avoir besoin de prospecter à l'international : le contrat export permet également de soutenir ces démarches.
- Pour les TPE, le PASS offre des possibilités similaires aux contrats dans un cadre administratif allégé.

# Contact et lien utile

- Direction de l'Economie et de l'Innovation :  
Irène MAILLET-LESTRADE – Chargée de mission aéronautique  
[Irene.maillet-lestrade@laregion.fr](mailto:Irene.maillet-lestrade@laregion.fr)  
05 61 33 53 11
- Lien utile :  
<https://www.laregion.fr/Les-aides-et-appels-a-projets>
  - thème : « développement économique ».
  - sous-thème : « aéronautique et spatial ».